

LE 14 JUIN 2023 :

**LES ÉLECTIONS
DU PROCHAIN CMJ**

Ce projet s'adresse aux jeunes Plouhinecois(es) scolarisé(e)s en CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} qu'ils soient scolarisé(e)s à Plouhinec ou ailleurs.

Tu as envie de participer à la vie de ta commune et envie de booster Plouhinec ?

Tu as envie de donner ton avis à des adultes qui t'aideront à concrétiser tes idées ?

Alors parles-en à tes parents et rejoins d'autres jeunes qui ont la même volonté que toi en t'inscrivant au Conseil Municipal des Jeunes de Plouhinec.

CALENDRIER

2023

DU 1er MAI AU 13 JUIN : tous les jeunes souhaitant voter pour le ou les candidat(s) de leur choix sont invités à s'inscrire sur les listes électorales jeunes en mairie.

Date limite de dépôt des candidatures le 2 juin

DU 2 AU 14 JUIN : envoi des dossiers aux jeunes pouvant voter (présentation des candidats, carte de vote)

MERCREDI 14 JUIN : élections du nouveau CMJ à la mairie de Plouhinec.

À l'issue des élections, *12 conseillers seront élus pour le 5^{ème} mandat du CMJ de Plouhinec, de juin 2023 à juin 2025.* Les résultats seront affichés en mairie et publiés dans la presse.

SEPTEMBRE : début des actions du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.



Mairie, rue du Général de Gaulle - 29780 Plouhinec
02.98.70.87.33 | mairie@plouhinec.bzh



#ÉLECTIONS

14 JUIN 2023

**Conseil
Municipal
des
Jeunes
DE PLOUHINEC**

POURQUOI UN CMJ À PLOUHINEC ?

Pour permettre aux jeunes d'être acteurs de la vie communale, en mettant en commun leurs idées, leurs envies et leurs énergies pour faire aboutir des projets et ainsi agir positivement sur leur cadre de vie !

Le CMJ permet aussi d'avoir un espace de dialogue, où l'expression des jeunes passe par les échanges au sein du groupe mais aussi avec les adultes.

Le civisme et la citoyenneté sont également au coeur de l'action du CMJ.



COMMENT PARTICIPER ?

Pour faire acte de candidature, il suffit de venir retirer un dossier d'inscription à la mairie ou sur le site internet www.plouhinec.bzh et d'avoir l'accord de ses parents. Ce dossier doit être complété et envoyé à la mairie dans les délais.

Des élections seront ensuite organisées pour départager les candidats et élire les nouveaux jeunes élus.



UN MANDAT RICHE DE PROJETS ET DE DÉCOUVERTES

Pendant les 4 mandats précédents, les jeunes élus de Plouhinec ont mené à bien de nombreux projets :

- » Des actions tournées vers l'environnement avec des nettoyages de plages et de l'espace de loisirs.
- » L'organisation de boums, d'après-midi jeux, de tournois sportifs ou de braderies des jeunes pour proposer des animations aux jeunes de la commune.
- » La participation aux projets d'aménagement de la commune en direction de la jeunesse : création du parcours sportif de Tréouzien, échanges et propositions pour définir et enrichir l'espace de loisirs intergénérationnel et la pumtrack.
- » Les échanges avec les jeunes du Cap Sizun, notamment avec le CMJ de Pont Croix.
- » La découverte du fonctionnement des institutions locales : la Mairie, le Conseil départemental ; mais aussi nationales : l'Assemblée nationale et le Sénat à Paris.
- » Le Conseil Municipal des Jeunes de Plouhinec participe également aux commémorations aux côtés des élus adultes.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 12 conseillers titulaires, est élu par les jeunes Plouhinecois(es).

La durée du mandat est de 2 ans.

Durant ce mandat, le CMJ est force de proposition pour réaliser un projet d'intérêt général et utile pour le plus grand nombre. Pour cela, les jeunes élus se réunissent régulièrement en commissions. Des adultes, issus du Conseil Municipal sont présents pour les accompagner dans leur travail, pour assurer le bon déroulement du CMJ et de ces commissions.